

LA LETTRE DU PROJET ET DE LA CONCERTATION

n° 1



EDITO

LES GROUES 2030

Un nouveau quartier pour Nanterre Une autre idée de La Défense

Le projet des Groues avance ! Le 9 juillet 2015, l'Etat et la Ville de Nanterre ont signé un accord pour l'aménagement de ce quartier, symbole d'une ambition forte et partagée pour Les Groues. Le 1^{er} septembre 2015, l'EPADESA et la SNCF ont à leur tour signé un accord portant sur la cession d'une partie des emprises ferroviaires. Au total, ce sont près de 36 hectares qui seront aménagés dans les années à venir.

Le développement des Groues permettra de faire naître un 11^e quartier à Nanterre, mixte, exemplaire en matière de qualité de vie, bien équipé et bien desservi. Ce quartier entrera par ailleurs en résonance avec le quartier d'affaires de La Défense qui se trouve à ses portes, et contribuera au renouvellement de son attractivité.

Désenclaver et ouvrir Les Groues sur la métropole

Quels défis entend relever le projet des Groues ? Celui du désenclavement tout d'abord : réussir la pleine intégration des Groues dans la ville ainsi que le rapprochement entre Nanterre, La Défense et les pôles universitaires du territoire.

Autre défi : réussir le rendez-vous avec la métropole parisienne en anticipant l'arrivée du RER E fin 2020 et de la ligne 15 du métro Grand Paris en 2025, véritables éléments déclencheurs du projet des Groues.

Autour de ce pôle multimodal de transports, sortira de terre un nouveau quartier de 5 000 logements attractifs et variés, soit 12 000 habitants et 12 000 emplois. Cet équilibre emplois/habitants est la garantie d'un quartier humain et animé.

Vivre, se divertir et travailler aux Groues

À quoi ressemblera Les Groues, demain ? Ce sera un quartier pour tous, avec des espaces verdoyants, une gare animée, des équipements, de nombreux commerces et services. Tout en maintenant les activités économiques actuelles, le projet favorisera également l'arrivée d'entreprises innovantes... En somme, l'objectif est de faire des Groues un espace du bien vivre, du bien être et du travailler mieux.



Patrick Jarry
Maire de Nanterre
Président du Conseil
d'Administration de
l'EPADESA



Hugues Parant
Directeur
général
de l'EPADESA

Engager un dialogue dans la durée

Le dialogue qui s'ouvre aujourd'hui est une nouvelle étape. Il fait suite aux précédentes rencontres qui, ces dernières années, ont utilement préparé le projet.

La concertation qui débute en cette fin d'année 2015 permettra, elle, de vous informer, de donner votre avis, de vous projeter et d'accompagner le projet jusqu'à sa réalisation.

En somme, il s'agit de faire des Groues un projet pleinement partagé.

Patrick Jarry, Maire de Nanterre, Président du Conseil d'administration de l'EPADESA
Hugues Parant, Directeur général de l'EPADESA

PRENEZ-LA PAROLE !

La première phase de la concertation sur le projet des Groues se déroule du 6 novembre 2015 au 8 janvier 2016. Venez nombreux !

Vous avez la possibilité d'approfondir avec les équipes de l'EPADESA et de la Ville de Nanterre des sujets concrets en lien avec le projet : les logements, les espaces publics, les équipements, les commerces, la mobilité, la place de la nature dans la ville, l'articulation logement/travail...

Des sujets concrets à débattre

La concertation s'adresse à tous : usagers, habitants, commerçants et entreprises de Nanterre et des villes voisines sans oublier les salariés du quartier d'affaires de La Défense !

Les moyens pour s'informer et s'exprimer privilégient la proximité et la convivialité. Au programme : marche exploratoire du site, expositions, registres, débat mobile, ateliers de travail, réunion publique...

LE PROJET

Questions à l'équipe projet de l'EPADESA

«Concevoir la ville autrement»

Le quartier des Groues constitue une formidable opportunité pour construire à Nanterre, au cœur du Grand Paris, un quartier pour tous, flexible, innovant et à taille humaine.

Comment qualifier Les Groues aujourd'hui ? Comme une chance !

Les Groues, c'est tout d'abord un quartier atypique de Nanterre, non sans charme, où coexistent à la fois de petites activités industrielles, en nombre et diffuses, et de l'habitat pavillonnaire. Ce quartier de 76 hectares est également caractérisé par des friches ferroviaires, représentant plus de la moitié de sa surface et qui font désormais figure de principale opportunité de développement dans la première couronne à l'ouest de Paris.

Qu'est-ce qui permet d'envisager un nouveau projet pour Les Groues ?

Aujourd'hui, c'est la création d'une desserte de transports en commun de qualité qui constitue le véritable déclencheur du projet des Groues avec les arrivées futures du RER E et de la ligne 15 du métro du Grand Paris à la gare Nanterre - La Folie. Et c'est sur les friches ferroviaires que peut s'inscrire désormais une nouvelle page de l'histoire du quartier, sans faire « table rase » de l'existant. Le projet des Groues a ainsi vocation à entraîner dans sa dynamique les quartiers populaires qui se trouvent à ses portes, tels que le quartier du Parc. Une partie des habitants du Parc pourra ainsi accéder aux logements qui seront construits demain aux Groues, permettant de faire évoluer certains secteurs du quartier tels que les tours Aillaud.

En quoi le projet est-il original ?

L'ADN du projet, c'est en premier lieu le fait que des locaux d'activités d'aujourd'hui pourront devenir des logements de demain et vice-versa. Cette approche innovante donne des marges de manoeuvre pour le futur, incarnant une autre façon de concevoir la ville.

L'autre maître mot c'est diversité : des publics, des logements, des fonctions, des activités économiques... Il sera proposé une gamme complète de logements qualitatifs, pour tous les budgets, pour tous les âges, offrant ainsi des parcours résidentiels complets,



tant pour les habitants que pour les entreprises. La nature y sera très présente, foisonnante, accueillant des lieux de respiration et de divertissement. Le pari des Groues sera gagné quand il deviendra un lieu de destination !

Quelles seront les atmosphères du futur quartier ?

En se promenant dans Les Groues, on trouvera des ambiances différentes et originales, s'imbriquant de manière naturelle comme autant de micro-quartiers : une oasis de verdure, un espace d'innovation avec des PME/PMI, des incubateurs tertiaires et industriels, des espaces de co-working. Et au centre, un quartier de gare vibrant et animé : c'est là que battra le cœur des Groues...

En résumé, c'est un morceau de ville qui va naître.

Les Groues en chiffres

AUJOURD'HUI
76 ha dont 47 ha
de fonciers ferroviaires,
300 habitants, 220 PME/PMI,
6 400 emplois

DEMAIN
5 000 logements qualitatifs répartis ainsi :
30% de logements sociaux, 20% de logements
intermédiaires, 50% en accession.
12 000 habitants et 12 000 emplois

LE CALENDRIER DU PROJET

Objectif 2030 !





CONCERTATION DES GROUES

Partageons nos idées !

Demain, dans quel quartier souhaitez-vous vivre ? Dès à présent vous pouvez vous informer et vous exprimer sur le projet des Groues.

Une concertation, pour quoi faire ? Depuis plusieurs années déjà, le projet est en concertation : certains se souviendront de la visite des Groues en petit train le 1^{er} décembre 2012 ! Le projet en était alors à ses premières orientations. Aujourd'hui, l'EPADESA et la Ville de Nanterre poursuivent cette démarche et entendent à nouveau associer un grand nombre de citoyens pour :

- croiser les points de vue – des usagers, entreprises et salariés – sur le projet ;
- faire émerger des idées innovantes et inattendues ;
- imaginer concrètement à quoi pourrait ressembler le quartier des Groues demain.

Une concertation de terrain

Les moyens pour s'exprimer sont particulièrement variés et conviviaux : une marche exploratoire du site, un débat « mobile », trois ateliers de travail, une réunion publique, deux expositions, des urnes et registres...

Une concertation ouverte à tous

La concertation s'adresse au plus grand nombre : les plus jeunes, les familles, les habitants, les entreprises, les salariés des Groues, de Nanterre et bien au-delà. Sans oublier les futurs habitants, à l'échelle de la métropole. La concertation ira à la rencontre du public avec un stand mobile sur les marchés de Nanterre.

Une concertation dans la durée

À l'issue de cette première phase de concertation, une restitution de la parole exprimée et des choix opérés vous seront communiqués dans une lettre N°2. Au printemps 2016, l'arrêté de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ouvrira d'autres temps de concertation pour accompagner le projet dans la durée, jusqu'à sa réalisation.

LES ACQUIS DU PROJET

L'accord entre la Ville de Nanterre et l'État a acté les points suivants :

- Un quartier mixte à dominante résidentielle proposant une offre diversifiée d'activités économiques, de logements, de commerces, de services et d'équipements
- Un équilibre habitants / emplois
- Une gamme complète et attractive de logements
- Le boulevard de La Défense requalifié en avenue urbaine et un programme d'immobilier de bureaux le long du boulevard
- Une offre alternative et innovante d'immobilier d'entreprises et le maintien des activités
- Un quartier exemplaire sur le plan environnemental
- Le calendrier de l'opération (2016-2030)

LES SUJETS DU DÉBAT

Vous êtes appelés à débattre sur les points suivants, lesquels constituent autant de marges de manœuvre du projet :

- **Constat** : que manque-t-il ? que serait-il souhaitable ?
- **Enfants, étudiants, familles, salariés, entrepreneurs, seniors** : quelle place pour chacun ?
- **Equipements, commerces, services** : quelles priorités ?
- **Espaces publics, espaces verts, la nature dans la ville** : quels usages ?
- **Espaces de vie, espaces de travail** : comment les faire cohabiter ?
- **Modes de transports et circulations douces** : comment mieux partager les usages ? comment réduire l'utilisation de la voiture au sein des Groues ?
- **Les Groues, la nuit** : quelles ambiances ?
- **Phase travaux** : quelle information, quelle organisation ?

Mi-2017

2019

fin 2020

2025

2030

Mise en service du nouveau Pont Hébert, lancement des premiers chantiers immobiliers le long du boulevard de La Défense, travaux de mise à double sens RD914/RN314, premiers permis de construire de logements

Livraison des premiers projets immobiliers

Mise en service du RER E Eole, jusqu'à la gare de Nanterre - La Folie

Arrivée de la Ligne 15 du métro Grand Paris

Livraison de l'ensemble de la ZAC

LE PROJET

Questions à l'équipe projet de l'EPADESA

« Concevoir la ville autrement »

Le quartier des Groues constitue une formidable opportunité pour construire à Nanterre, au cœur du Grand Paris, un quartier pour tous, flexible, innovant et à taille humaine.

Comment qualifier Les Groues aujourd'hui ? Comme une chance !

Les Groues, c'est tout d'abord un quartier atypique de Nanterre, non sans charme, où coexistent à la fois de petites activités industrielles, en nombre et diffuses, et de l'habitat pavillonnaire. Ce quartier de 76 hectares est également caractérisé par des friches ferroviaires, représentant plus de la moitié de sa surface et qui font désormais figure de principale opportunité de développement dans la première couronne à l'ouest de Paris.

Qu'est-ce qui permet d'envisager un nouveau projet pour Les Groues ?

Aujourd'hui, c'est la création d'une desserte de transports en commun de qualité qui constitue le véritable déclencheur du projet des Groues avec les arrivées futures du RER E et de la ligne 15 du métro du Grand Paris à la gare Nanterre - La Folie. Et c'est sur les friches ferroviaires que peut s'écrire désormais une nouvelle page de l'histoire du quartier, sans faire « table rase » de l'existant. Le projet des Groues a ainsi vocation à entraîner dans sa dynamique les quartiers populaires qui se trouvent à ses portes, tels que le quartier du Parc. Une partie des habitants du Parc pourra ainsi accéder aux logements qui seront construits demain aux Groues, permettant de faire évoluer certains secteurs du quartier tels que les tours Aillaud,

En quoi le projet est-il original ?

L'ADN du projet, c'est en premier lieu le fait que des locaux d'activités d'aujourd'hui pourront devenir des logements de demain et vice-versa. Cette approche innovante donne des marges de manoeuvre pour le futur, incarnant une autre façon de concevoir la ville.

L'autre maître mot c'est diversité : des publics, des logements, des fonctions, des activités économiques... Il sera proposé une gamme complète de logements qualitatifs, pour tous les budgets, pour tous les âges, offrant ainsi des parcours résidentiels complets,



tant pour les habitants que pour les entreprises. La nature y sera très présente, foisonnante, accueillant des lieux de respiration et de divertissement. Le pari des Groues sera gagné quand il deviendra un lieu de destination !

Quelles seront les atmosphères du futur quartier ?

En se promenant dans Les Groues, on trouvera des ambiances différentes et originales, s'imbriquant de manière naturelle comme autant de micro-quartiers : une oasis de verdure, un espace d'innovation avec des PME/PMI, des incubateurs tertiaires et industriels, des espaces de co-working. Et au centre, un quartier de gare vibrant et animé : c'est là que battra le cœur des Groues...

En résumé, c'est un morceau de ville qui va naître.

Les Groues en chiffres

AUJOURD'HUI

76 ha dont 47 ha
de fonciers ferroviaires,
300 habitants, 220 PME/PMI,
6 400 emplois

DEMAIN

5 000 logements qualitatifs répartis ainsi :
30% de logements sociaux, 20% de logements
intermédiaires, 50% en accession.
12 000 habitants et 12 000 emplois

LE CALENDRIER DU PROJET

Objectif 2030 !

fin 2015

Révision
du Plan Local d'Urbanisme
(PLU)

2016

1^{er} semestre 2016 : arrêté
de création de la ZAC
des Groues, démarrage
des travaux des ouvrages
de franchissement
(Hébert, Césaire)



EDITO

LES GROUES 2030

Après une concertation réussie,
les Groues continuent de faire l'actualité

La première phase de concertation « Les Groues 2030 », qui s'est tenue du 6 novembre 2015 au 8 janvier 2016, a permis aux différents publics de s'exprimer sur le projet et pour beaucoup, tout simplement, de s'informer.

Une concertation constructive

De cette concertation, il ressort une vision partagée entre les participants, l'EPADESA et la Ville de Nanterre sur le projet des Groues : s'est exprimé avec clarté le **souhait commun d'un quartier qualitatif, vert, convivial et innovant, pour tous**. Le projet est par ailleurs particulièrement apprécié pour sa capacité à ne pas faire table rase de l'existant, à équilibrer son aménagement et l'articulation habitat/bureau. Conformément à la volonté du Maire de Nanterre, ce projet ne devra en aucun cas correspondre à un prolongement de La Défense. Il ne s'agit pas d'une Défense bis. Cela est parfaitement intégré par les équipes de l'EPADESA.

La concertation a également permis l'émergence de questions légitimes sur le projet : **quelle densité, quelle mixité, quels équipements, quelle planification du chantier ?** Autant de points sur lesquels les habitants souhaitent s'impliquer dans la durée. Pour cette raison, l'EPADESA lance l'Atelier des Groues.

Un projet qui se concrétise

Le projet connaît actuellement une actualité dense : le Conseil d'administration de l'EPADESA a approuvé le compte-rendu de la concertation préalable à la création de la ZAC, l'étude d'impact sera disponible en juin et la ZAC des Groues sera créée à l'automne 2016. Depuis le 25 avril, Play Groues, Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), est lancé pour faire du quartier un « *laboratoire du développement urbain durable* ».

Par ailleurs, l'EPADESA vient de signer la promesse de vente pour l'installation du siège social de Vinci près de la future gare qui sera

desservie à terme notamment par le RER E, dont les marchés de travaux de génie civil viennent d'être attribués.

Une construction participative
du projet

Après une concertation ayant permis de faire émerger des premières pistes, l'EPADESA souhaite approfondir certains sujets comme les formes urbaines, la répartition spatiale des équipements ou encore l'organisation du chantier. Aussi, en accord avec la Ville de Nanterre, il a été décidé de mettre en place un **Atelier des Groues, sur la base du volontariat**, afin d'imaginer ce futur quartier. Premier rendez-vous en juin 2016.

À SAVOIR

- Pour adhérer à l'Atelier des Groues, merci de bien vouloir remplir et renvoyer le coupon-réponse de cette Lettre n° 2 ou d'écrire à groues2030@epadesa.fr. Enfin, il faut avoir lu et accepté la charte de l'Atelier.
- D'autres lettres d'information des Groues seront diffusées au fur et à mesure de l'actualité du projet.

Une concertation riche d'enseignements

LA CONCERTATION EN CHIFFRES

- Un stand mobile sur les marchés de Nanterre : près de 200 personnes rencontrées
- Une exposition sur le projet (novembre 2015 - janvier 2016) à l'EPADESA, en mairie de Nanterre et à l'Agora
- Quatre ateliers avec les associations, les entreprises et les habitants (dont un mixte habitants/entreprises) : 15 associations, 10 entreprises, 35 habitants rencontrés
- Une réunion publique rassemblant une cinquantaine de participants
- 65 000 exemplaires de la Lettre n°1 diffusés
- 13 000 tracts distribués à Nanterre et à La Défense



Débat mobile à Nanterre

Du 6 novembre 2015 au 8 janvier 2016 s'est tenue la concertation réglementaire préalable à la création de la ZAC des Groves.

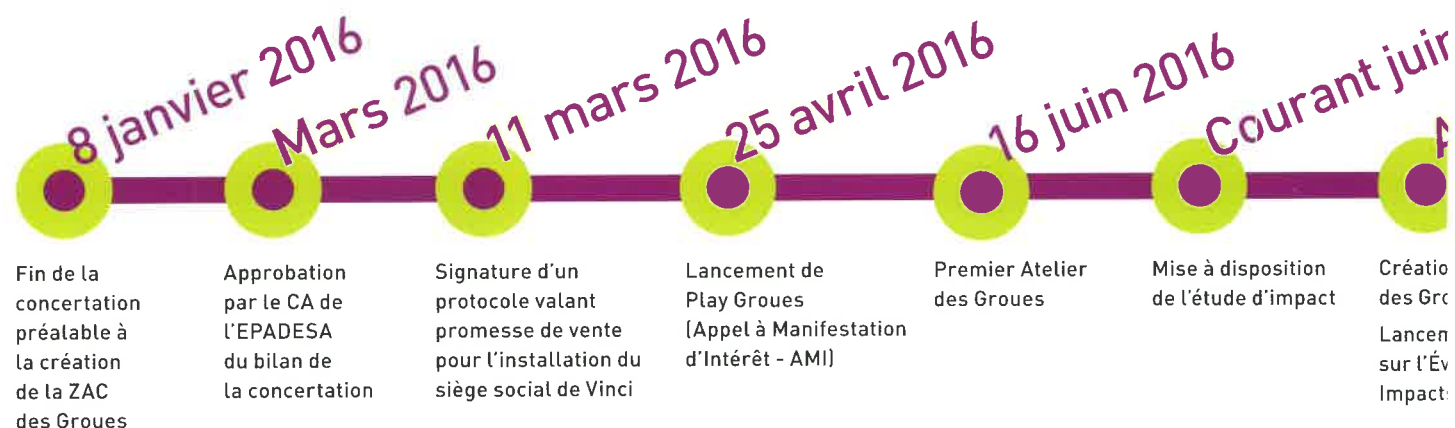
La concertation « Les Groves 2030 » a permis une rencontre enrichissante entre le projet et les publics concernés, à travers différents événements tels que les débats mobiles ou les ateliers de travail. On notera que le débat mobile, sur les marchés de Nanterre, a été très apprécié et couronné de succès. Les ateliers de travail ont permis quant à eux d'enrichir la réflexion sur le projet.

Quels sont les points de convergence ?

Les contributions des participants étayaient favorablement la vision portée par la Ville de Nanterre et l'EPADESA. Tous veulent un quartier animé, vert, avec des commerces de proximité et une gamme variée d'équipements. On notera ainsi :

- Une exigence générale de qualité, pour un quartier qui évolue bien dans le temps ;
- Une prise de conscience des entreprises sur la nécessaire modernisation du bâti économique ;
- Un quartier avec des perspectives ouvertes et une variété de volumes architecturaux ;
- Un équilibre et une imbrication habitat/emploi ;
- La priorité aux modes actifs et durables de déplacement (piétons, cyclistes) ;
- De la nature au pied des immeubles ;
- Une diversité de commerces, de services et d'équipements (enfance, culture, santé).

L'actualité du projet en 2016



Les participants ont également manifesté leur attachement à :

- **Des formes urbaines innovantes** (laboratoires partagés -Fab lab-, espace de travail partagé, toits terrasses, lieux de création artistique...) mais aussi classiques (marché), pour créer non seulement du lien entre les habitants mais aussi un alliage moderne/ancien ;
- **Une centralité locale autour de la Place d'Arras, et métropolitaine autour de la gare :** les participants veulent un quartier des Groues pour ses habitants mais aussi pour ses usagers (salariés, personnes en visite, etc.) ;
- **« L'âme des Groues »** – incarnée notamment par l'avenue Jenny – qu'ils veulent voir préservée ;
- **Un dialogue qui se perpétue dans la durée** pour faire avancer le projet et organiser au mieux la vie du quartier pendant le chantier.



Quels sont les points de discussion ?

Il reste quelques sujets à approfondir. Des débats constructifs – entre les participants et l'EPADESA – ont eu lieu concernant cinq points :

- À quelle hauteur faut-il construire ?
- Quel niveau de mixité sociale, avec quelle répartition spatiale ?
- Faut-il concentrer ou non géographiquement les équipements ?
- Quel niveau d'ouverture et de sécurisation du quartier, notamment la nuit ?
- Quelle place pour les seniors ?

En conclusion, le processus de concertation – engagé avec la phase de concertation réglementaire – a démontré une forte envie de participation sur laquelle l'EPADESA pourra s'appuyer pour ancrer un dialogue dans le long terme, et construire chacune des étapes du projet avec les habitants.

Atelier sur maquette (8 décembre 2015)



INSTALLATION DU SIÈGE MONDIAL DE VINCI

L'EPADESA et le groupe Vinci ont signé la promesse de vente pour l'installation du siège social du groupe Vinci au pied du futur hub de Nanterre-Les Groues.

L'ensemble comprendra 90 000 m² : 84 000 m² de bureaux dont 74 000 m² dédiés aux collaborateurs de Vinci avec des commerces, services et équipements nouveaux ouverts au public.

Démarrage des travaux à l'été 2017 pour une livraison à l'horizon 2020.



LANCEMENT DE «PLAY GROUES»

L'EPADESA, en partenariat avec la Ville de Nanterre, a lancé le 25 avril «Play Groues», Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné à susciter des propositions innovantes d'aménagement pour le futur quartier des Groues. Il comporte deux volets, le premier («Préfigurer») consacré au lancement du projet depuis le «Cœur des Groues», le second («Construire») concernant la livraison de 150 000 m² de logements et de bureaux à partir de 2020.



la ZAC
de l'étude
de la Santé

Désignation des
lauréats du volet
« Préfigurer » de l'AMI
des Groues
et démarrage des
projets

ILS ONT DIT OU ÉCRIT...

- « Pour un quartier qui vit en soirée et le week-end »
- « Associer très étroitement les entreprises à la mutation du quartier »
- « Mélanger emplois et habitants »
- « Des pistes cyclables pensées en amont »
- « Des crèches ! »
- « Pour des espaces verts , au pied des immeubles »
- « Un projet de grande ampleur qui je l'espère favorisera la mixité sociale »
- « Pensez aux seniors... »
- « S'interroger sur la conduite des chantiers avec un comité de suivi »
- « Des immeubles végétalisés »
- « Des bancs, des arbres et de la convivialité ! »

EVALUATION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ

L'EPADESA et la Ville de Nanterre lancent une Evaluation des Impacts sur la Santé du projet des Groues. Cette démarche, encore pionnière en France, consiste en l'analyse du projet pour s'assurer que ce dernier soit le plus favorable possible à la santé et au bien-être de tous. L'évaluation, par nature participative, fera une large place à l'expertise des habitants et salariés des Groues et de Nanterre, qui seront également représentés dans les instances de pilotage et de suivi de la démarche. Lancement de l'étude à l'automne 2016.

ET MAINTENANT ?

Atelier des Groues : construire avec vous le projet dans la durée



A la clôture de la concertation publique des Groues, l'EPADESA a annoncé que le processus de dialogue engagé entre l'Établissement public, les habitants et les usagers se poursuivrait, sous une nouvelle forme. Cette promesse se concrétise aujourd'hui par le lancement de l'Atelier des Groues. Participez et prenez la parole !

S'informer et agir sur le projet

L'Atelier des Groues est un lieu d'approfondissement du projet urbain des Groues, une plateforme d'échange entre l'EPADESA, la Ville de Nanterre et tous les habitants et usagers intéressés par le devenir du site.

L'objectif est double :

1. approfondir la participation et l'appropriation du projet par chacun ;
2. enrichir le projet et son programme, en écoutant l'expertise d'usage des participants et en anticipant finement les besoins et les usages de demain.

S'engager dans la durée

L'atelier est régi par des règles claires et transparentes, avec :

- La tenue d'environ un atelier par trimestre ;
- Une quinzaine de participants maximum à chaque séance, avec inscription obligatoire dès le lancement de la démarche ;
- Un ordre du jour à suivre, et du temps libre imparti à des discussions sur l'actualité du projet ;
- Une organisation et un suivi des ateliers assurés par l'EPADESA (documentation en amont, compte-rendu, etc.).

En résumé, l'Atelier des Groues se veut un dispositif évolutif, souple, participatif, où l'on traite concrètement des sujets, et qui pourrait même, à terme, encadrer des projets à l'initiative des participants eux-mêmes.

LA CHARTE D'ENGAGEMENT (EXTRAITS)

→ Les engagements de l'EPADESA

- Transparence de la démarche ;
- Écoute, mise à l'étude, faisabilité des propositions pertinentes émises lors des Ateliers ;
- Fourniture aux participants de la documentation nécessaire à la préparation des séances ;
- Diffusion élargie et libre accès aux comptes-rendus des séances.

→ Les engagements des participants (pour lesquels l'inscription vaut acquiescement)

- Volonté de défendre la qualité globale du projet, avec interdiction de se livrer à des formes de lobbying ou de représenter des groupes d'intérêts constitués ;
- Volonté de participation et de contribution : les Ateliers ne sont pas des réunions d'information ;
- Obligation de discrétion et de confidentialité vis-à-vis des documents que transmettra l'EPADESA, qui seront majoritairement des documents de travail, non définitifs et sans caractère officiel.

→ Téléchargez la charte d'engagement complète sur www.epadesa.fr

À NOTER

→ La première session de l'Atelier se tiendra le 16 juin 2016.

Comment postuler ?

→ Vous pouvez vous inscrire en remplissant le coupon joint à la lettre ou en écrivant à groues2030@epadesa.fr : il est important de lire la charte d'engagement et motiver en quelques lignes votre inscription pour nous aider dans notre sélection.

Remarque sur la participation : une priorité est donnée aux premiers inscrits ; une liste de réserve sera néanmoins constituée. L'EPADESA souhaite une bonne représentativité au sein de l'Atelier et pourra opérer des arbitrages en ce sens.

→ Consultez notre page Facebook [EPADESA]

